



Régie Intermunicipale de Protection  
Contre l'incendie de Roxton Falls

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donnée par la soussignée

**Projet de règlement #12-2020**  
**Code d'Éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale**  
**de protection contre l'incendie de Roxton Falls**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Prenez avis que lors de la séance régulière du conseil d'administration tenue par visioconférence le 9 juin 2020, un avis de motion a été donné par Stéphane Beauchemin, président, relativement au projet de règlement 12-2020, établissant un Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls. Monsieur Beauchemin a également procédé à la présentation du règlement, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, par visioconférence, lors de la séance régulière tenue le 9 juin 2020.

Ce règlement a pour but l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie applicable à tous les employés de la Régie intermunicipale de protection contre l'Incendie de Roxton Falls. Ce règlement a pour objectif d'établir les principales valeurs de la Régie en matière d'éthique et de déontologie et de déterminer les règles qui doivent guider la conduite des employé(e)s de celle-ci.

Le règlement 12-2020 sera présenté pour adoption à la séance régulière du conseil d'administration qui se tiendra le mardi 11 août 2020 à 19H00 à la salle du conseil située au 26, rue du Marché ou par visioconférence si le décret dû à la pandémie se prolonge jusqu'à cette date.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut le faire en adressant une demande par courriel : [accueil@roxtonfalls.ca](mailto:accueil@roxtonfalls.ca) par téléphone au numéro suivant : **450-548-5790** ou par fax : **450-548-5881**

DONNÉ à Roxton Falls ce 22<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille vingt

Angèle Beauchemin, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-Trésorière